



interdiction des téléphones au lycée : l'analyse du SUNDEP Solidaires

Le gouvernement accélère l'adoption d'une loi interdisant les téléphones portables dans les lycées, présentée comme une mesure de « protection des jeunes face aux écrans ». Cette précipitation, qui a conduit à convoquer le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) en urgence le 7 janvier 2026, masque une opération politique plutôt qu'une réflexion pédagogique. Le CSE s'est d'ailleurs prononcé **contre l'article 2** de ce projet de loi, désormais examiné par le Conseil d'État.

Cette interdiction ne répond pas aux vrais enjeux : l'usage excessif et non encadré des portables par les élèves, amplifié par les nouveaux programmes intégrant l'intelligence artificielle. Elle risque même de créer des dispositifs inapplicables, car le ministère n'a prévu ni matériel adapté ni moyens humains pour la mettre en œuvre.

La loi actuelle ([art. L511-5](#) du Code de l'éducation) interdit déjà l'usage du téléphone en classe et lors d'activités pédagogiques hors établissement, avec possibilité de confiscation. Étendre cette interdiction au lycée **sans moyens supplémentaires** est irréaliste et déresponsabilise les élèves sans les former à un usage réfléchi des outils numériques.

Les problèmes réels restent : distraction, manque de sommeil, fraudes, perturbations en classe, cyberharcèlement et surexposition aux écrans. Une interdiction pure et simple ne protège pas les élèves et ne résout pas ces questions : elle ne fait qu'alimenter la communication politique.

Le SUNDEP Solidaires revendique :

- Une **concertation réelle avec les enseignant-es et les acteur-ices de terrain** avant toute mesure.
- Des **moyens matériels et humains adaptés** pour permettre un usage pédagogique des outils numériques.
- Une **réflexion approfondie sur l'usage des écrans et des outils numériques**, et non un projet de loi d'affichage électoraliste.

L'école doit rester un lieu d'émancipation et de réflexion ; elle ne doit pas devenir un instrument de communication politique. Interdire les téléphones sans formation, accompagnement et moyens, c'est faire croire à une protection illusoire.